

BONNET EAU LIBRE 2024

Les couleurs

nage libre femmes	rouge	brasse dames	bleu
nage libre hommes	jaune	brasse hommes	vert

Comment obtenir un numéro de départ fixe

Nous travaillons avec une nouvelle liste chaque saison. Il est donc nécessaire pour chacun de demander un nouveau numéro.

Il est conseillé de demander un bonnet de bain pour tous les membres du club qui, vous en êtes sûr, participeront à plusieurs compétitions.

Les coûts

Le prix d'un bonnet de bain fixe est 8 euros. Ce montant doit être versé sur le compte suivant : BE63 0689 3253 6708 avec la référence "Nom du club + bonnets 2024". Lors du retrait des bonnets en début de saison, nous vous demandons d'apporter la preuve du paiement.

Un numéro séparé coûte 5 euro (pour une compétition le matin et l'après-midi). Lorsque vous récupérez les numéros individuels lors d'une compétition, vous devez également payer une caution de 10 euros par bonnet de bain. Cette caution sera remboursée si le bonnet de bain est rendu sec le même jour. Si ce n'est pas le cas, l'acompte sera perdu.

Où demander le bonnet de bain et ce qu'il faut inclure dans la demande ?

La demande peut être faite par le secrétaire du club via e-mail (badmutsen@zwemfed.be) et ce jusqu'au 01/08/2024 inclus. Si vous avez des questions, veuillez contacter Jodie De Saedeleer (téléphone portable : 0472/47 31 16) jusqu'au 01/08/2024.

Nous avons besoin des informations suivantes pour la demande :

- Nom et prénom de l'athlète
- Club
- Numéro de CV
- Genre
- Style de natation

Veuillez utiliser [ce document](#) pour la demande.

Questions pratiques

- Lors de l'inscription à une compétition, il est obligatoire de fournir le nouveau numéro de bonnet de bain. Si vous ne fournissez pas de numéro, le nageur se verra attribuer un bonnet de bain par l'organisateur.
- Les bonnets de bain permanents demandés seront mis à disposition dès la première compétition en eau libre de la saison.
- Un délégué de chaque club devra signer un reçu après le paiement (show receipt) et sera responsable de la distribution ultérieure des bonnets de bain reçus au sein de son propre club.
- Les bonnets de bain demandés qui n'ont pas été récupérés avant le 15/08 seront facturés au club et ces numéros seront libérés à nouveau.
- Vous ne participerez pas à une compétition sans bonnet de bain. Si vous n'avez pas votre bonnet de bain le jour de la compétition ou s'il est cassé, vous devrez nager le jour même avec un numéro "libre" attribué par l'organisateur.